

# ÉTUDIER À L'INSTITUT DOMINIQUE PIRE

- POUR SE PREPARER AU JURY CENTRAL
  
- POUR SE PREPARER AU BREVET INFIRMIER

## OU NOUS TROUVER ?

L'institut **Dominique Pire** organise les **mêmes formations sur deux sites** :

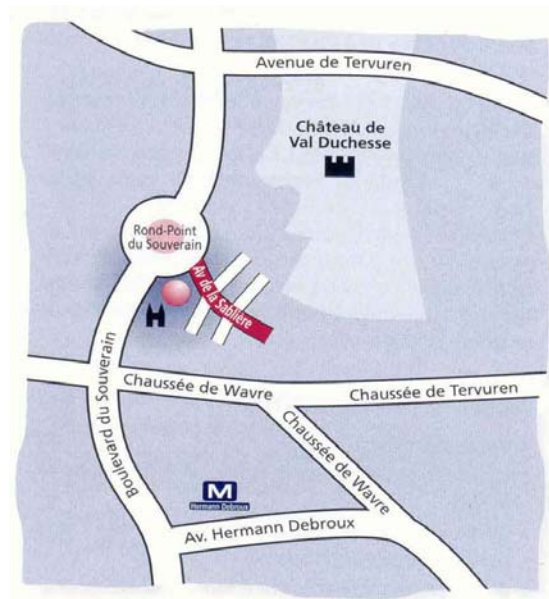
### SITE VAL DUCHESSE

Avenue de la Sablière, 1  
1160 Bruxelles (Auderghem)  
☎ : 02/522 64 06 - 📠 : 02/520 32 14  
mail : idpire.bxl@sec.cfwb.be  
web : www.idpire.be

#### Avantages du site :

- dans la capitale de l'Europe
- site calme
- proximité de commerces
- accès aisé :

- métro ligne 1A - bus STIB et De Lijn  
- *conforto* TEC pour le Brabant-Wallon



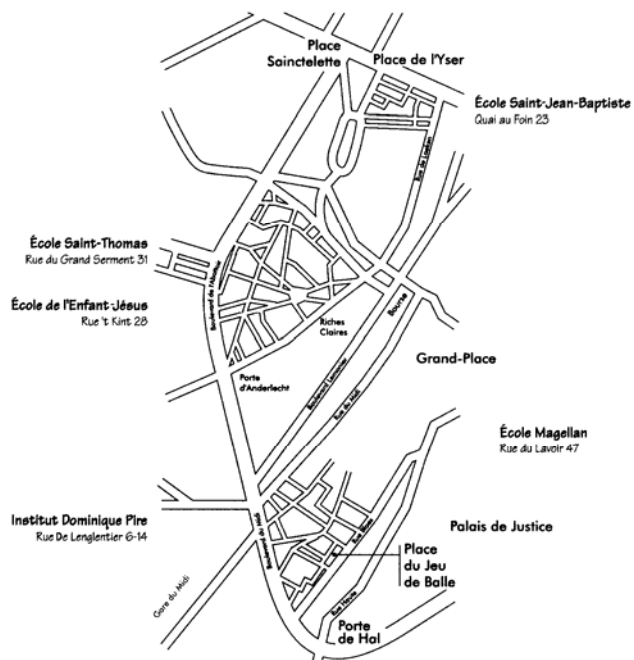
### SITE DE LENGLENTIER

Rue de Lenglentier, 6-14  
1000 Bruxelles  
☎ : 02/511 53 22 - 📠 : 02/502 77 14  
mail : idpire.bxl@sec.cfwb.be  
web : www.idpire.be

#### Avantages du site :

- au cœur de Bruxelles
- site de la gare du Midi (commerces)
- cité administrative
- accès aisé :

- métro ligne 2 (« Midi / Simonis »)  
- bus STIB et De Lijn  
- trams (« Lemonnier »)  
- chemin de fer (gare du midi)



# PREPARATOIRE (EPSS) AU JURY CENTRAL DONNANT ACCES AUX ETUDES D'INFIRMIER(E) HOSPITALIER(E)

## QU'EST-CE QUE LA PRÉPARATOIRE À L'INSTITUT DOMINIQUE PIRE ?

- une formation **de jour**...
- en **un an**...
- d'accès **gratuit** (enseignement subventionné et PAS école privée !)...
- pour se préparer au **jury central** (accès aux études d'infirmier(e) hospitalier(e))...
- en profitant de plus de **dix années d'expérience**.

La préparatoire, c'est aussi :

- une **pédagogie centrée sur l'élève** et adaptée à ses besoins
- des classes de niveau
- un dispositif de **coaching** de motivation
- une **infrastructure moderne** (bibliothèque, ordinateurs, accès à Internet)
- un environnement de formation complet prolongé par le brevet infirmier

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- A un public d'**adultes** ...
- issus de tous les horizons (CFWB, Union Européenne, Afrique) ...
- **qui n'ont pas terminé ou réussi les études secondaires supérieures (CESS)** ...
- ou qui n'ont pas obtenu l'équivalence du CESS...
- **avec un projet professionnel**

## COMMENT ACCÉDER À CETTE FORMATION ?

Pour accéder à l'année préparatoire au jury donnant accès aux études d'infirmier(e) hospitalier(e), il faut :

- **avoir atteint l'âge de 18 ans** au moins le 31 décembre de l'année de l'organisation de l'épreuve de jury
- avoir un niveau de français et de mathématiques suffisants (tests pronostics en début de parcours)

## QUEL EST LE COÛT DES ÉTUDES ?

**Accès gratuit** mais :

- frais scolaires pour couvrir le coût des activités d'apprentissage : fournitures, photocopies, visites, conférences, assurances, etc.
- minerval étranger pour les élèves non ressortissants de l'UE (868 € payés à la CFWB mais dispense possible)

## **QUELS SONT LES CONTENUS DE LA FORMATION ?**

**Formation générale** (30 heures) : français (6 h), mathématique (5 h), chimie (5h), physique (5h), biologie (5h), actualité (3h), religion catholique (2h).

**Formation technique et pratique** (6 heures) : déontologie (1/2 h), psychologie appliquée (2 h), nutrition diététique (1 h ½), soins d'hygiène (1h), techniques d'animation (1h).

## **QUELS SONT LES DÉBOUCHÉS ?**

**Accès aux études d'infirmier(e) hospitalier(e) (brevet)**

## ETUDES D'INFIRMIER(E) HOSPITALIER(E) (EPSC)

### DE QUEL NIVEAU D'ENSEIGNEMENT S'AGIT-IL ?

Le **brevet d'infirmier(e) hospitalier(e)** est obtenu dans l'enseignement **secondaire professionnel complémentaire (quatrième degré ou EPSC)**. Anciennement, on qualifiait les infirmières hospitalières d' « **infirmières A2** ».

### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- A un public d'**adultes** ...
- issus de tous les horizons (CFWB, France, Afrique) ...
- **en possession d'un CESS** ...
- **ou en possession d'une attestation A de réussite en 6ème professionnelle...**
- **ou ayant réussi le jury central** donnant accès aux études d'infirmier(e) hospitalier(e)...
- ou en possession d'un titre **d'équivalence**

### LES CHÔMEURS Y ONT-ILS ACCÈS ?

**OUI.** Pour les demandeurs d'emploi :

- **maintien des allocations de chômage**
- dispense de pointage

### QUELS SONT LES CONTENUS ENSEIGNÉS ?

La grille horaire comporte 36 h de cours et de stages par semaine :

- **Enseignement théorique :**
  - sciences infirmières
  - sciences fondamentales
  - sciences sociales
  - pratique professionnelle
- **Enseignement clinique**
  - stages (2200 périodes planifiées sur 3 ans)

### QUELS SONT LES DÉBOUCHÉS ?

- **En Belgique :**

Services hospitaliers généraux : médecine, chirurgie, gériatrie, psychiatrie, soins palliatifs, etc.

Services extrahospitaliers : maisons de repos, etc.

- **En France et dans l'UE :**

Directive de libre échange (1997) : reconnaissance du diplôme au sein des pays membres de l'UE.

Le diplôme permet de travailler comme infirmier(e) et de passer le concours d'entrée des spécialisations (France).

## QUEL EST LE COÛT DES ÉTUDES ?

**Accès gratuit** mais :

- frais scolaires pour couvrir le coût des activités d'apprentissage : fournitures, photocopies, voyages, conférences, assurances, vaccins, etc.
- minerval étranger pour les élèves non ressortissants de l'UE (868 € payés à la CFWB mais dispense possible)

## QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE CETTE FORMATION ET LE GRADUAT INFIRMIER ?

Il n'y a pas de différences sur le plan des débouchés. Par contre, il y a une différence sur le plan du parcours de formation.

L'EPSC infirmier(e) hospitalier(e), c'est :

- une **formation qui consacre beaucoup de périodes à la pratique professionnelle**
- des **stages nombreux et diversifiés** sur des sites à proximité de l'école
- une pédagogie différenciée et un suivi personnalisé des élèves
- un dispositif de **coaching** de motivation

## INSCRIPTIONS :

**A PARTIR DU MOIS DE JUIN :**

- **SUR RENDEZ-VOUS AU 02/522 64 06  
(SITE VAL DUCHESSE)**
- **SUR RENDEZ-VOUS AU 02/511.53.22  
(SITE DE LENGLENTIER)**
- **DU 2 AU 4 JUILLET DE 9 H À 12 H ET DE 13 H À 16 H**
- **DU 23 AU 31 AOÛT DE 9 H À 12 H ET DE 13 H À 16 H**